



CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RD-CONGO (C.N.T.C.)

PROGRAMME DE PRIORITES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION CITOYENNE

A. INTRODUCTION

La Commission électorale a annoncé le dimanche 5 novembre 2017 que les élections présidentielles, législatives et provinciales ne se tiendront que le 23 décembre 2018. Selon ce chronogramme, le président Kabila restera au pouvoir au moins un an de plus et son successeur devrait prêter serment le 12 janvier 2019. Pour l'élection du Sénat qui n'a plus eu lieu depuis 2006, il faudra attendre le 6 mars 2019 pour le renouveler.

En octobre 2017, quatre millions et demi de Congolais sont devenus des déplacés internes et/ou des réfugiés en Angola, dont un tiers sont des enfants, à cause de « la stratégie du chaos » mise en œuvre par Kabila et son régime pour justifier le report indéfini des élections et, partant, se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible afin d'achever le processus de la balkanisation de notre pays.

Selon les rapports des organisations de la société civile, notamment le rapport d'enquête de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), publié en décembre 2017, relative aux « *Massacres au Kasai : des crimes contre l'humanité au service d'un chaos organisé* », démontrent que les crimes commis par le régime, principalement contre les populations civiles, peuvent relever de crimes contre l'humanité et invitent la communauté à prendre la mesure de la gravité de la situation en RDC.

L'augmentation exponentielle du nombre de déplacés et de réfugiés n'est qu'une petite partie des conséquences incalculables du chaos créé ou entretenu par ce régime. En effet, depuis le début de l'année, au moins 5.000 Congolais sont morts dans les violences dans la région du Kasai. En Ituri, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, dans le Tanganyika et dans le Haut-Katanga, où se mêlent l'instrumentalisation des identités et la compétition pour l'exploitation des ressources naturelles, des violences continuent de drainer leur lot de morts et de misère. Ailleurs, y compris à Kinshasa, la pauvreté ne fait que s'aggraver. Rares sont les Congolais qui peuvent encore satisfaire les besoins les plus élémentaires comme manger à sa faim, accéder à l'eau potable, se faire soigner correctement, étudier, ou vivre décemment de son travail. Comme si cela ne suffisait pas, le régime de Kabila s'emploie systématiquement à supprimer la liberté d'expression, la liberté de réunions et de manifestations pacifiques, et à censurer Internet et les rares médias qui s'efforcent d'informer objectivement les Congolais.

Nous tenons à féliciter le Comité Laïc de Coordination (CLC), initiateur de la marche du 31 décembre 2017, et surtout le Peuple congolais qui a voulu montrer tant au régime Kabila qu'aux prédateurs de la communauté internationale qui le soutiennent, qu'il n'en veut plus.



CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RD-CONGO (C.N.T.C.)

L'Accord de la Saint-Sylvestre qui régissait les institutions de la République a expiré le 31 décembre 2017 et, comme il n'y a aucun mécanisme prévu pour sa prolongation, toutes les institutions du pays se trouvent actuellement dans l'illégalité et l'illégitimité.

Le Conseil National pour la Transition Citoyenne prend acte de cette volonté populaire d'en finir avec ce régime et constate qu'après le 31 décembre 2017, il n'y a plus aucune disposition constitutionnelle qui prévoit concrètement la continuité du régime Kabila.

Par ailleurs, si le régime Kabila avait la volonté politique d'appliquer cet Accord, c'était à la date du 30 septembre que la CENI devait convoquer les élections présidentielle et législatives qui devaient avoir lieu en décembre 2017.

C'est pourquoi, pour la majorité des Congolais, la priorité aujourd'hui ne consiste plus à l'organisation immédiate des élections. La solution n'est pas non plus à chercher dans les dialogues sans fin où la plupart des politiciens n'y trouvent que de l'opportunité de partager des postes, ni dans un nouveau report de la date des élections avec les mêmes personnes qui ne veulent pas que des élections démocratiques aient lieu.

Pour ce faire, Monsieur Kabila et son régime doivent donc partir pour laisser place à une transition citoyenne neutre, dirigée par des personnalités intègres issues de la société civile. Cette transition citoyenne devra, préalablement, stabiliser la situation sécuritaire et économique du pays, poser les bases solides d'un véritable Etat de droit pour éviter la répétition de la situation actuelle et organiser des élections démocratiques dans un délai raisonnable.

Concrètement, nous proposons au peuple congolais, d'une part, de se mettre debout pour s'assumer et de faire partir Joseph Kabila et son système de gouvernance avant qu'il ne soit trop tard, en vertu de l'article 64 de la Constitution ; et d'autre part, de soutenir une transition citoyenne pour stabiliser le pays et organiser des élections crédibles, réellement libres, apaisées et transparentes.

B. PRESENTATION DES PRIORITES

Le Gouvernement de transition citoyenne aura les objectifs prioritaires ci-après :

I. Les priorités politiques et sécuritaires

1. Sécurisation des personnes et de leurs biens ;
2. Restructuration de l'armée, de la police et des tous les organes des services de sécurité et des renseignements ;
3. Pacification de l'Est et du Centre du pays (la pacification de la partie Est du pays par l'acte d'évacuation tous les miliciens étrangers en les boutant hors des frontières nationales) ;
4. Identification nationale portant essentiellement sur l'acte de répertorier tous les Congolais;



CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RD-CONGO (C.N.T.C.)

5. Règlementation de la nationalité congolaise, de la naturalisation et du concept de la double nationalité ;
6. Lutte contre l'infiltration des institutions de l'Etat ;
7. Elaboration d'une nouvelle Constitution ;
8. Forme de l'Etat et du Gouvernement pendant la transition ;
9. Viabilité des Partis politiques ;
10. Politique de collaboration avec les organisations de la société civile ;
11. Révision de la diplomatie et de la coopération régionale pour la paix.

II. Les priorités électorales

1. Redynamisation des structures d'accompagnement à la démocratie ;
2. Organisation du recensement de la population ;
3. Audit de l'actuel fichier électoral pour le rendre plus fiable ;
4. Enrôlement des électeurs ;
5. Création d'un mécanisme pour offrir aux politiciens et aux partis politiques l'égalité des moyens et des conditions de battre la campagne électorale à l'échelle nationale ;
6. Prendre des dispositions nécessaires pour organiser des véritables élections démocratiques ;
7. Garantir les droits de l'Homme : la liberté de presse, de mouvement, de réunions...

En conclusion, le Gouvernement de transition citoyenne fait face à deux contraintes importantes que sont les attentes légitimes du peuple congolais et le temps pour réaliser ce programme. En effet, toutes choses restant égales par ailleurs, dans l'espoir qu'il n'y aurait aucun agent extérieur qui viendrait perturber son exécution, ce programme ne peut être réalisé en trois ans.

En effet, la restauration de la paix sur tout le territoire et la sécurité pour tous, doit être la première priorité du Gouvernement de transition citoyenne, car c'est le gage de la réalisation de tous les autres programmes de développement socio-économique, d'application des droits humains et des obligations démocratiques et citoyennes.

Il sera nécessaire de compléter le programme du Gouvernement de transition citoyenne avec les fonctions régaliennes de l'Etat pour assurer la bonne gouvernance de la République. Les autres priorités, qui sont transversales sur toute la structure gouvernementale et à tous les programmes de Gouvernement sont constituées par la mise en place d'un socle socio-culturel basé sur :

- la lutte contre les antivaleurs (la corruption, l'injustice, le favoritisme, le tribalisme...) ;
- la restauration des valeurs morales (l'éthique, l'intérêt général) et de la dignité de l'homme congolais afin de lui permettre de vivre, d'agir et de s'épanouir ;
- la protection et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel
- le rapport d'évaluation.

Les responsabilités ministérielles sont précisées dans le Cahier des charges et dans la structure du Gouvernement.



CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RD-CONGO (C.N.T.C.)

Enfin, tous les membres des institutions de la transition (Gouvernement central et les Provinces), appelés, notamment, à organiser les élections, perdent de facto le droit de se présenter aux échéances électorales post-transition à tous les niveaux.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo

Fait à Bruxelles, le 6 janvier 2018

Pour la Coordination Générale du CNTC

Athanase MAPESSA



CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RD-CONGO (C.N.T.C.)

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL POUR LA TRANSITION CITOYENNE EN RDC

1. **Abbé KANYINDA Alphonse**
2. **Abbé KWAKWA Faustin**
3. **Abbé MUAKA Joseph**
4. **BIBIKULU Emma**
5. **BOLONDA Narcisse**
6. **BULO SENGI Miriam**
7. **BWEYA NKIAMA Albert**
8. **KABENGELA Isidore**
9. **KALOMBO MBAYI Félix**
10. **KITOGA DJUNGU Stella**
11. **LEWO Dikanda**
12. **LONGANGE Metondolo Lolo**
13. **MAPESSA Athanase**
14. **Dr. MAYOLO Luc**
15. **MBELO Robert**
16. **NIENGELE Jean-Marie**
17. **Pasteur PUATI Buangi Makebo Roger**
18. **Professeur BAMBA di LELO**
19. **Professeur MUTOMBO MUKENDI Félix**
20. **SOKI Maureen**
21. **TSHOMBE KAZANG Nicole**

∞∞∞∞∞∞